



Secrétariat :

A.F.A.S.H, 2 bis rue Pierre Curie 62580 GIVENCHY en GOHELLE

Téléphone : 09.60.15.58.52 Email : [afash@orange.fr](mailto:afash@orange.fr)

Président : Monsieur Géry ROGER  
06 89 68 75 35

Secrétaire Général : Monsieur Jean-Benoît CAVIGNAUX  
06 28 28 34 90

Trésorier Général : Monsieur Jean-Pierre QUEVA  
06 13 99 66 48

Givenchy-en-Gohelle le 29 novembre 2010

**Monsieur Xavier BERTRAND**  
**Ministre de la Santé**

Monsieur,

Nous vous écrivons suite à une information diffusée par le Dauphiné Libère, concernant d'éventuelle sanction qui pourrait être prise à l'encontre de deux de nos collègues du SAMU 26 de VALENCE suite à un dépassement de vitesse de 20 kilomètre/heures.

**Art. R432-1**

Les dispositions du présent livre relatives aux règles de la circulation des véhicules ne sont pas applicables aux conducteurs des véhicules d'intérêt général prioritaire lorsqu'ils font usage de leurs avertisseurs spéciaux dans les cas justifiés par l'urgence de leur mission et sous réserve de ne pas mettre en danger les autres usagers de la route.

Il y a deux ans, nous avons posés la question à votre prédécesseur concernant cette problématique du flashage automatique et une verbalisation sans distinction du véhicule. Nous sommes les premiers concernés par la délinquance routière, cela fait parti malheureusement de notre quotidien étant régulièrement appelé à intervenir 24/24 et 7 jours sur 7 sur les accidents de la route par une médicalisation précoce avec nos médecins et infirmières. Nous sommes aussi des professionnels de la santé et pour la plupart, nous avons quelques milliers de kilomètres à notre compteur d'intervention sans pour autant avoir mis la vie d'autrui en danger, bien au contraire.

Je reste convaincu à l'heure actuelle, qu'il risque d'avoir plus de plainte pour les SMUR, si ceux-ci ne seraient pas dans des temps raisonnables sur les lieux d'intervention et que penserait la population de voir un véhicule d'intérêt Général s'arrêter au feu et rouler à 50 kilomètre/heures tous feux allumés. Pourquoi équiper nos véhicules d'une signalisation et d'une sirène performante ? Autre problématique, les radars sur les feux en ville qui automatiquement vont verbaliser le conducteur du véhicule qui aura la citoyenneté de nous laisser passer. Cela ne va pas faciliter la tâche. Nous n'avons bien entendu rien à dire sur la prévention routière bien au contraire comme je vous l'ai indiqué juste avant, nous sommes trop souvent confrontés au drame humain de la route.

Le problème réel qui se pose actuellement réside que les hôpitaux sont obligés de payer les contraventions faites sans distinction de véhicule et de justifier la mission qui est maintenant de plus en plus contesté par les tribunaux ? Quelle perte de temps, d'argent et d'énergie pour tout le monde.

Il y a deux ans nous avons demandé à Madame Roselyne BACHELOT, alors Ministre de la santé de pouvoir étudier la possibilité d'identifier nos véhicules SMUR, soit par un numéro spécifique ou bien les faire référencer tout simplement au niveau des services cartes crise, cela paraît-être une chose réalisable sans engagé trop de financement de part et d'autre et pourrait éviter aux quatre cent services SAMU/SMUR de France de devoir rouler en intervention urgente sans avoir en plus un œil attentif sur le compteur, je pense que nous avons suffisamment de chose à surveiller sur la route. Je tenais aussi à vous faire remarqué que nous sommes des professionnels, en plus des diverses tâches que nous



# ASSOCIATION FRANÇAISE des AMBULANCIERS S.M.U.R. et HOSPITALIERS

## Secrétariat :

A.F.A.S.H, 2 bis rue Pierre Curie 62580 GIVENCHY en GOHELLE

Téléphone : 09.60.15.58.52 Email : [afash@orange.fr](mailto:afash@orange.fr)

Président : Monsieur Géry ROGER  
06 89 68 75 35

Secrétaire Général : Monsieur Jean-Benoît CAVIGNAUX  
06 28 28 34 90

Trésorier Général : Monsieur Jean-Pierre QUEVA  
06 13 99 66 48

accomplissons régulièrement aux seins des services des urgences et en intervention, nous ne pouvons actuellement concevoir d'être jugé comme de simple délinquant de la route alors que nous exerçons notre métier.

Dans l'attente de votre réponse, nous restons à votre entière disposition et nous vous prions, Monsieur le Ministre, de recevoir nos remerciements anticipés ainsi que notre haute et sincère considération.

**Monsieur Géry ROGER**  
**Président de l'AFASH**

Copie à : Monsieur le Docteur M GIROUD, Président de SAMU de France, Monsieur Michel MERCIER, Garde des Sceaux, Ministre de la justice et Monsieur Brice HORTEFEUX, Ministre de l'Intérieur.